Commune de Lanteuil



2 place de la Mairie 19190 LANTEUIL Tél. 05 55 85 51 14 Fax 05 55 85 58 87 mairie.lanteuil@orange.fr

DEMANDE D'AUTORISATION D'OUVRIR UN DEBIT TEMPORAIRE

Débit de boisson II ème catégorie

Monsieur Le Maire, Je. soussiané (1)	
	votre bienveillance l'autorisation d'établir un débit de boisson temporaire à
(2)	
Du	au
À l'occasion de (3)
	Fait à, le

		ΓE				

Le Maire de la Commune de Lanteuil,

Vu la demande ci-dessus,

Vu l'arrêté de Monsieur Le Préfet sur la police des lieux publics, pris en application des articles L 3335-1 et L 3335-4 du Code de la Santé publique,

Vu les articles L 2212-1, L 2212-2, L 2214-4 et L2542-8 du Code Général des Collectivités Territoriales, Vu les articles L 3332-1 et L 3334-2 du Code de la Santé Publique,

	ARRETE						
M	, est autorisé(e)						
	à ouvrir un débit exceptionnel et temporaire de boissons II ème catégorie :						
Le	aaaaaa						
À (1)							
	A Lanteuil, le						
	Le Maire,						

- (1) Nom, prénom, profession, domicile.
- (2) Indiquer l'emplacement
- (3) Indiquer le motif

Copie de cette présente autorisation sera adressée à la Gendarmerie. La présente autorisation devra être présentée, sur leur demande, aux agents de l'autorité.